



Le nouveau baccalauréat en enseignement au secondaire : ses premiers diplômés

Johanne Bujold

Agente de recherche

Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle

Université du Québec

En janvier 1990, l'Université du Québec a décidé de réformer ses baccalauréats en enseignement secondaire; ce mouvement s'est par la suite généralisé à toutes les universités. Après de nombreuses consultations, le ministère de l'Éducation a publié les principes directeurs de la réforme et les standards de formation des enseignants du secondaire¹. L'implantation des nouveaux BES a débuté à l'automne 1994. Les principes directeurs qui ont guidé cette réforme sont une formation polyvalente, le renforcement de la formation pratique, l'acquisition d'une solide culture générale, une formation qui tient compte du développement personnel et une formation intégrée. Les changements les plus importants touchent la formation polyvalente, c'est-à-dire le fait que le nouvel enseignant est maintenant formé dans au moins deux disciplines, et l'augmentation considérable du nombre d'heures de formation pratique, qui a plus que triplé. Le baccalauréat se déroule maintenant sur quatre ans, au terme desquels le nouveau diplômé reçoit son brevet d'enseignement sans période probatoire préalable comme c'était le cas sous la formation antérieure, étant donné la hausse importante de la formation pratique.

L'objectif ultime de cette réforme étant d'améliorer la qualité des services éducatifs assurés dans les écoles du Québec en passant par l'amélioration de la formation des maîtres et, la réussite de nos futurs enseignants sur le marché du travail étant en grande partie tributaire de la qualité de la formation reçue, on est en droit de se demander si les nouveaux enseignants se sentent bien outillés et s'ils considèrent que cette nouvelle formation universitaire les a bien préparés à remplir leur rôle d'enseignant? Comment les directeurs d'école perçoivent-ils cette nouvelle formation?

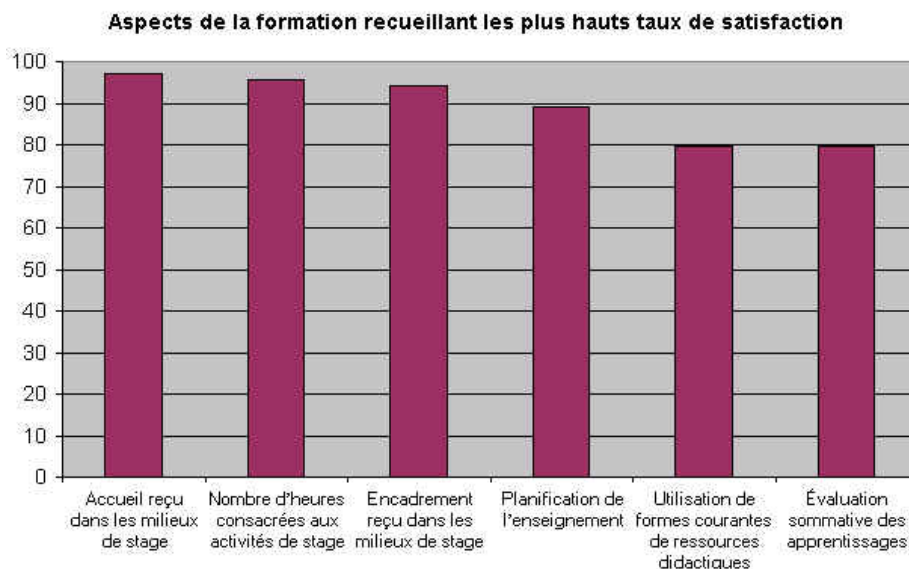
Ce type d'interrogations, que se sont posés les membres de la table de concertation MEQ-Universités, a justifié l'étude² que nous avons menée. La direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec a été le gestionnaire de la recherche appuyée très étroitement par un comité avisé formé d'un représentant du ministère de l'Éducation et de chacune des universités suivantes : les universités de Montréal, Laval, McGill, Sherbrooke, l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec à Hull. La méthode choisie pour recueillir cette information a été de mener deux enquêtes, l'une auprès des diplômés de la première cohorte et la seconde auprès de leurs employeurs. L'objet de cet article est de rapporter les faits saillants de la première enquête; l'enquête auprès des employeurs est terminée et fera éventuellement l'objet d'un second article.

Objectif et contenu de l'enquête auprès des diplômés

Les questionnaires ont été acheminés par la poste auprès de tous les diplômés de la première cohorte (640 envois); nous avons obtenu un taux de réponse de 60% ce qui est très satisfaisant pour une enquête menée par voie postale. Les constituantes de l'Université du Québec impliquées dans l'enquête sont : l'UQAM, l'UQTR, l'UQAR, l'UQAC et l'UQAT³; elles regroupent 56% des diplômés interrogés. Cette enquête se rapporte principalement aux deux premiers principes énoncés plus haut soit la formation polyvalente et la formation pratique car ce sont prioritairement ces principes que les nouveaux programmes se sont appliqués à rencontrer et ils sont plus faciles à définir et à mesurer. L'objectif de cette enquête était plus spécifiquement de connaître la perception et le degré de satisfaction des nouveaux diplômés face à leur formation universitaire et à leur première année d'expérience de travail comme enseignant. Nous avons d'abord questionné les diplômés sur leur satisfaction au regard des connaissances acquises durant leur formation universitaire, de l'encadrement, la préparation et la durée des stages et sur leur perception générale de la formation reçue. Puis, nous les avons interrogés sur leur première année d'expérience comme enseignant. Quel type d'emploi ont-ils occupé, est-ce qu'ils ont eu des tâches d'enseignement correspondant à leur formation, quel type d'accueil ont-ils reçu dans les écoles et quelles actions leur a-t-il été faciles ou difficiles d'accomplir comme enseignant?

Satisfaction au regard de la formation

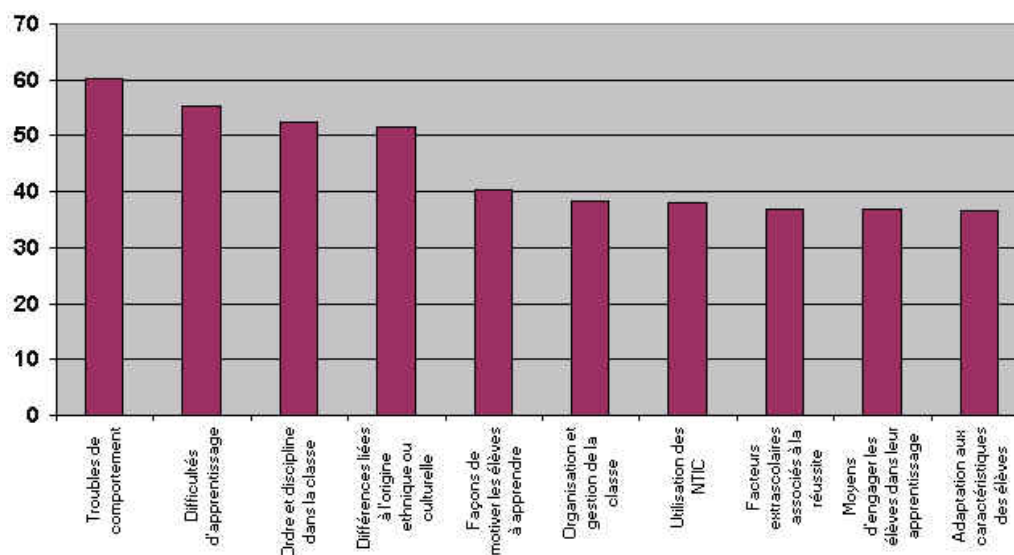
À une question générale portant sur l'ensemble de la formation au BES, 18% des répondants se disent très satisfaits et 65% plutôt satisfaits de la formation reçue; on retrouve donc un taux de satisfaction de plus de 80%. Par contre, lorsque nous touchons des aspects bien spécifiques de la formation, le taux de satisfaction⁴ diminue et seuls quelques éléments récoltent alors plus de 80% de satisfaction. Nous retrouvons dans cette situation: la planification de l'enseignement (89%), l'utilisation de formes courantes de ressources didactiques (80%) et l'évaluation sommative des apprentissages (80%). D'autre part, les diplômés semblent très satisfaits à l'égard des stages. En effet, tant en ce qui regarde l'accueil, l'encadrement et le nombre d'heures consacrées aux stages, nous retrouvons un très haut taux de satisfaction (94% et plus). (Graphique 1).



Plusieurs éléments recueillent un taux d'insatisfaction⁴ de plus de 30% soit : la formation reçue dans les départements disciplinaires, tant à ce qui a trait aux cours (31% à 39%) qu'à la considération de

leurs besoins comme futurs enseignants (54% à 62%); l'intervention pédagogique adaptée aux caractéristiques des élèves principalement les difficultés d'apprentissage (55%) et les troubles de comportement (60%); l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (38%); la façon de motiver les élèves à apprendre (40%); le maintien de la discipline (52%) et les différences liées à l'origine ethnique ou culturelle (52%). (Graphique 2) Nous notons cependant que malgré que plusieurs éléments de formation recueillent un taux d'insatisfaction assez élevé, plus de 90% des répondants se disent confiants de devenir des enseignants compétents.

Aspects de la formation recueillant les plus hauts taux d'insatisfaction



Difficultés rencontrées dans la pratique enseignante

Les insatisfactions mentionnées à l'égard de la formation ne retrouvent pas nécessairement leur corollaire lorsque les répondants s'expriment sur le degré de facilité à exercer diverses actions de la pratique enseignante lors de leur première année d'expérience. En effet, pour plusieurs de ces actions plus de 90% des répondants estiment les avoir accomplies facilement :

- établir des relations positives tant avec le personnel enseignant, qu'avec les autres membres de l'équipe-école et les élèves (95% à 98%),
- informer clairement les élèves des moyens d'évaluation (96%),
- employer un vocabulaire adapté aux élèves et propre à la discipline enseignée (96%),
- maîtriser la grammaire et l'orthographe (95%),
- respecter les différences individuelles, ethniques ou culturelles (94%),
- valoriser la participation des élèves (94%),
- choisir des instruments d'évaluation sommative appropriés aux objectifs (93%),
- planifier le déroulement d'activités d'apprentissage (92%),
- identifier les élèves en difficulté (90%).

Les actions où plus de 30% des enseignants ont éprouvé de la difficulté sont moins nombreuses et concernent principalement :

- la capacité d'établir des relations entre la discipline enseignée et les autres matières du secondaire (46%),
- l'aide à apporter aux élèves pour améliorer leurs méthodes de travail et s'engager dans leur apprentissage (34% à 42%),
- l'identification des contenus difficiles pour les élèves (32% à 42%),
- les questions de discipline en classe (40%),
- la planification à long terme (39%).

Type d'emploi occupé

Quel type d'emploi ont occupé les premiers diplômés? Parmi nos répondants, 95% ont occupé un emploi d'enseignant au secondaire. Le principal statut d'emploi de ces nouveaux enseignants a été le temps partiel (42%), 35% ont occupé un emploi à plein temps et 18% en suppléance occasionnelle. Les diplômés qui ont reçu une formation en mathématiques et sciences ou en mathématiques et sciences humaines ont été proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi à plein temps (respectivement 50% et 44%). Les diplômés qui présentent un profil en sciences humaines se sont davantage retrouvés à faire de la suppléance occasionnelle (51%). La formation disciplinaire semble avoir été bien respectée lors de l'embauche puisque 94% des répondants ont enseigné dans leurs disciplines de formation; par contre, 57% ont eu à enseigner aussi d'autres matières. En moyenne, les nouveaux enseignants ont consacré 76% de leur temps d'enseignement aux disciplines dans lesquelles ils ont été formés.

Conclusion

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête sont plutôt encourageants. Quoique les diplômés ne mentionnent pas de très hauts taux de satisfaction par rapport à la formation reçue à l'université, ils se disent confiants de devenir de bons enseignants et ne rencontrent pas de grosses difficultés lors de leur première année d'expérience. Nous n'avons pu mesurer si tous les objectifs de la réforme étaient atteints. Nous pouvons cependant affirmer que le renforcement de la formation pratique est très apprécié et que la formation polyvalente semble pertinente puisque 94% des répondants ont enseigné dans les matières pour lesquelles ils ont été formés.

Les programmes initiaux ont déjà subi des modifications afin de s'adapter aux différents besoins qui se sont exprimés et aux contraintes apparues au cours des dernières années. Les résultats de cette enquête aideront certainement les universités dans les modifications ultérieures qu'elles voudront apporter à leurs programmes afin d'améliorer leur formation et ainsi assurer une plus grande réussite de leurs étudiants dans l'exercice de leur profession.

Chaque université dont des diplômés ont répondu à cette enquête dispose des données qui lui permettront d'en tirer les analyses qui conviennent à ses besoins et interrogations. Il est prévu qu'une étude semblable soit tenue auprès des enseignants du préscolaire et primaire ainsi qu'auprès des enseignants en adaptation scolaire.

Notes

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION *La formation à l'enseignement secondaire général. Orientations et compétences attendues*. Gouvernement du Québec, 1992.
2. GIROUX, Lise *Enquête auprès des premiers diplômés et diplômées du baccalauréat en enseignement secondaire*. Étude commanditée par la table de concertation MEQ-Universités et réalisée par le bureau du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec. (à paraître).
3. L'UQAH n'a pas de représentants dans cette cohorte car on y a implanté la nouvelle formation un an plus tard soit à l'automne 1995.
4. Les répondants avaient le choix entre quatre catégories de réponse: très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait et très insatisfait. Le taux de satisfaction regroupe les deux premières catégories et le taux d'insatisfaction regroupe les deux dernières catégories.

Mai 2000